



Rapport statistique 2022

Le secteur de l'alimentation animale en quelques chiffres clés

Rapport annuel statistique

Table des matières

BFA ET SES MEMBRES	3
LE SECTEUR BELGE DE L'ALIMENTATION ANIMALE	4
1. BFA et la production belge d'aliments composés.....	4
2. Chiffre d'affaires.....	6
3. Emploi	7
4. Évolution de la production d'aliments composés.....	8
5. Production par type d'aliment	10
PRODUCTION HORS BELGIQUE PAR LES MEMBRES DE BFA.....	15
LE SECTEUR EUROPÉEN DE L'ALIMENTATION ANIMALE.....	15
1. Les 10 principaux pays producteurs	16
2. Importations vers la Belgique	18
3. Exportations depuis la Belgique	19
UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES.....	21
CONCLUSION - 2022 EN CHIFFRES.....	25
FIGURES ET SOURCES	26

BFA ET SES MEMBRES

La Belgian Feed Association (BFA) représente le secteur belge de l'alimentation animale. Nos membres sont les fabricants belges d'aliments pour animaux, qui travaillent chaque jour à la production d'aliments sûrs, de haute qualité et durables, destinés tant aux animaux de ferme qu'aux animaux domestiques et de compagnie.

Dans ce rapport statistique annuel, BFA donne un aperçu des chiffres de production et commerciaux de ses membres pour l'année 2022.

2022 a été une année mouvementée où des crises telles que la guerre en Ukraine, une vague de grippe aviaire et les prix élevés de l'énergie et des matières premières ont mis l'ensemble du secteur agricole dans une situation difficile.

Malgré cette année de crise, l'emploi dans le secteur de l'alimentation animale est resté stable. En termes d'importation et d'exportation, le secteur belge de l'alimentation animale a également contribué de manière significative à la balance commerciale de l'agriculture belge et ce, comme elle le fait depuis des années.

En outre, le rapport annuel statistique donne un aperçu de l'évolution de la production d'aliments pour animaux, de la production par type d'aliments pour animaux et de l'utilisation des matières premières. En 2022, les 131 membres de BFA ont poursuivi leurs efforts pour rendre la production d'aliments pour animaux plus durable, notamment en utilisant des coproduits.

L'importance d'un système alimentaire équitable et durable pour notre économie et notre sécurité alimentaire ne peut être sous-estimée. Les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation animale sont actuellement confrontés à des défis majeurs en termes de durabilité, de bien-être animal, de climat et d'environnement, ainsi que de santé des personnes et des animaux.

C'est grâce à son travail sur l'innovation, la durabilité et la circularité que le secteur belge de l'alimentation animale est l'un des meilleurs d'Europe. Nous continuerons à nous appuyer sur cette dynamique dans les années à venir.

LE SECTEUR BELGE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

1. BFA et la production belge d'aliments composés

En 2022, les membres de BFA en Belgique ont produit 6.472.730 tonnes d'aliments composés (sans prémélanges). La production belge diminue ainsi de 6% par rapport à 2021, pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2011.

La plus forte baisse pour les aliments pour poulets de chair a été enregistrée en juillet (13,1 % par rapport à juillet 2021) et en novembre (-8,2 % par rapport à 2021). La plus forte baisse globale a été enregistrée pour les porcs : -8,2 % pour 2022 par rapport à 2021.

Avec une production totale de 6.698.034 tonnes (y compris les prémélanges), la production belge des membres de BFA représente 93% de la production belge d'aliments pour animaux. Ceci concerne les codes NACE 10911033 (porcs), 10911035 (bovins), 10911037 (volailles), 10911039 (autres).

BFA est donc représentative du secteur belge de l'alimentation animale.

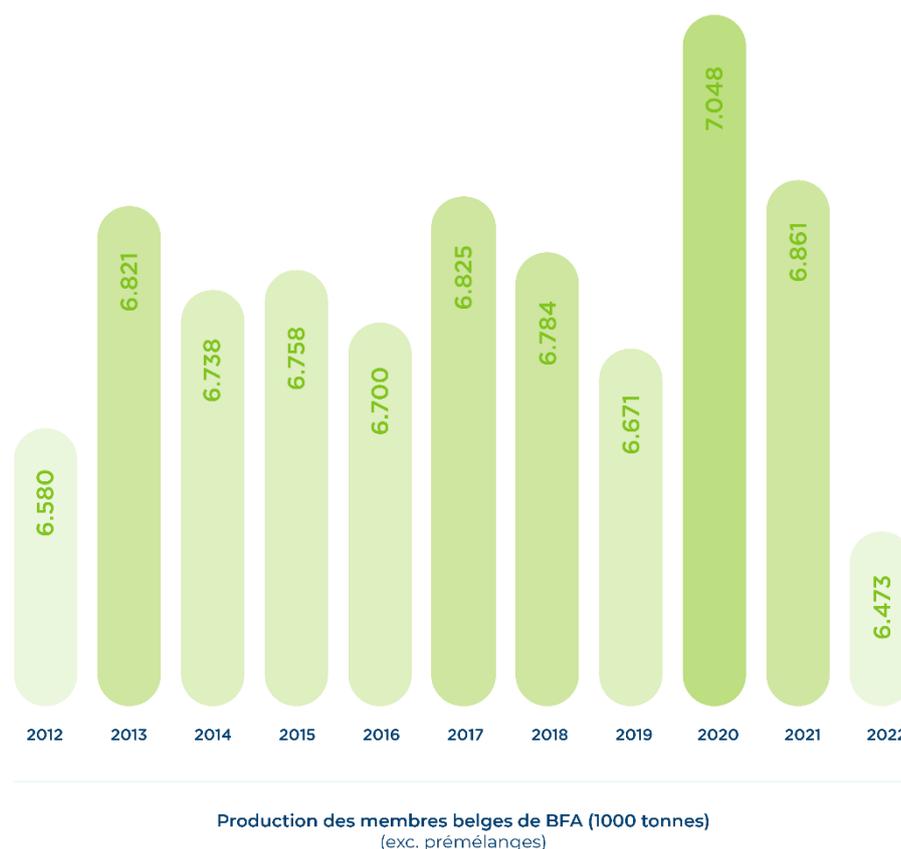


Fig. 1 - Production totale en Belgique des membres de BFA (1.000 tonnes)¹

BFA représente 93% de la production belge d'aliments pour animaux.

¹ La liste des figures et leurs sources se trouvent en fin de ce rapport (p.25)

2. Chiffre d'affaires

En 2022, le chiffre d'affaires total du secteur de l'alimentation animale a augmenté de 25 % par rapport à 2021 pour atteindre 6,9 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires est déterminé sur la base des déclarations de TVA des entreprises et ne concerne donc pas uniquement le chiffre d'affaires "pur" mais inclut également d'autres activités et services.

Par rapport à 2021, le chiffre d'affaires a augmenté beaucoup plus fortement que la production. Ceci s'explique par la **forte hausse des prix des matières premières** et des aliments pour animaux depuis septembre 2020. Le **prix moyen des aliments pour animaux** a augmenté de près de 150 EUR entre septembre 2020 et décembre 2022. Bien que les prix des aliments pour animaux aient fortement augmenté, la hausse a été moins prononcée que celle des prix des matières premières. Par conséquent, le secteur de l'alimentation animale a continué à fonctionner avec de **faibles marges** en 2022.

La part du secteur de l'alimentation animale dans l'ensemble de l'industrie alimentaire est restée la même en 2022 qu'en 2021, à savoir 10,1 %.

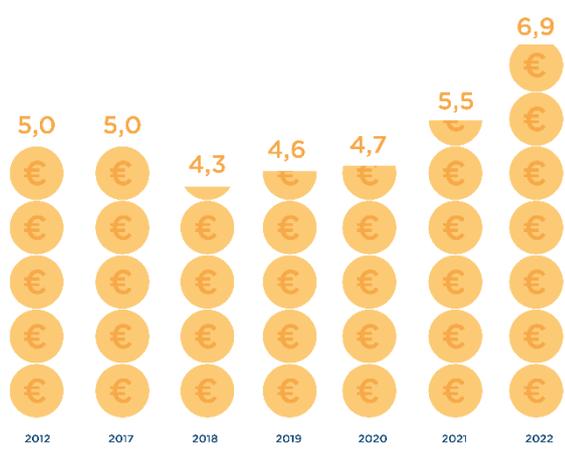


Fig 2

Chiffre d'affaires total du secteur belge de l'alimentation animale (milliards EUR)



■ Autres industries alimentaires ■ Le secteur des aliments pour animaux

Fig. 3 - Part du secteur de l'alimentation animale par rapport au chiffre d'affaires total de l'industrie alimentaire

3. Emploi

Le nombre de personnes employées dans le secteur de l'alimentation animale (code NACE 10.910, fabrication d'aliments pour animaux, à l'exclusion de du code 10.920, fabrication d'aliments pour animaux de compagnie), a de nouveau légèrement augmenté en 2022 par rapport à 2021, mais reste inférieur au nombre de personnes employées au cours de la période 2017-2020. La part du secteur de l'alimentation animale par rapport à l'ensemble de l'industrie alimentaire a de nouveau légèrement diminué pour atteindre 3,6 % en 2022 (contre 3,9 % en 2020 et 3,7 % en 2021). Bien que le nombre de personnes employées dans le secteur de l'alimentation animale ne représente que 4 % de l'ensemble de l'industrie alimentaire, il représente environ 10 % du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire.

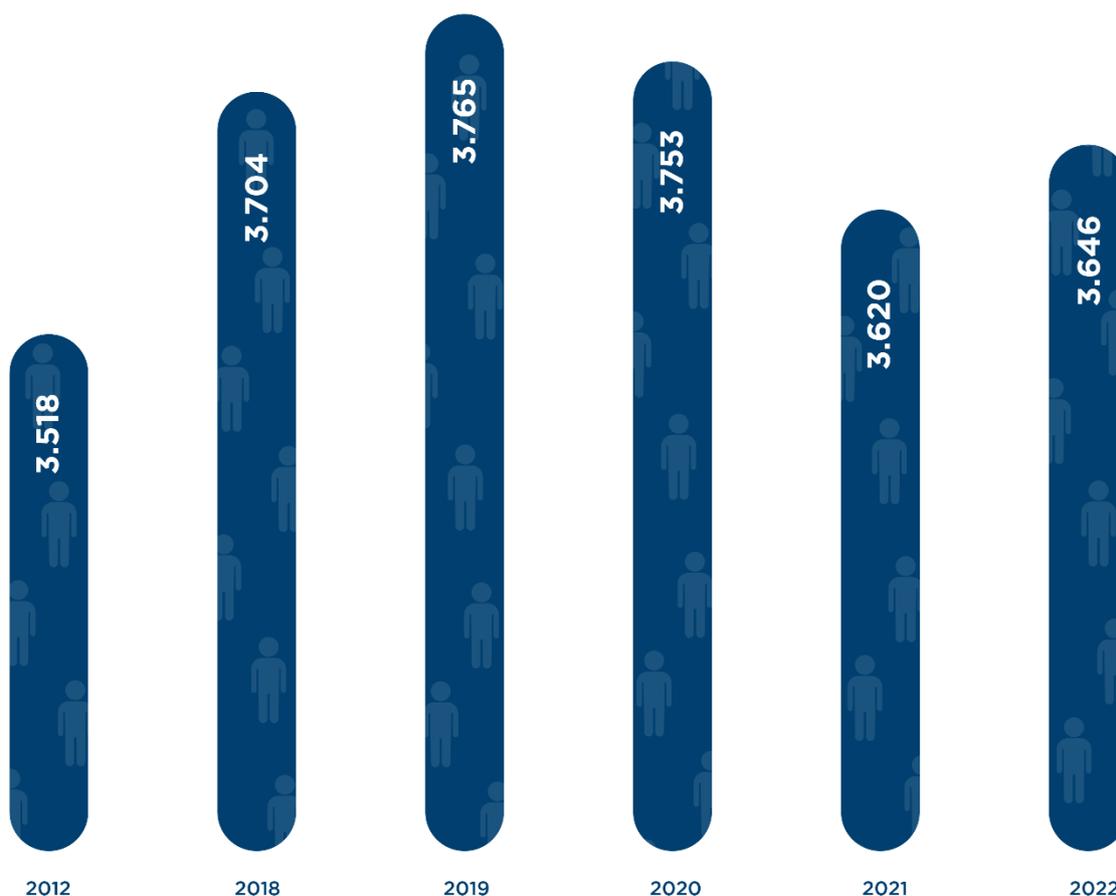


Fig. 4 - Nombre de personnes employées dans le secteur des aliments composés



Fig. 5 - Part des personnes employées dans le secteur des aliments composés par rapport à l'industrie alimentaire totale

“Bien que les personnes employées dans le secteur belge des aliments composés ne représentent que **4%** de l'industrie alimentaire totale, elles contribuent à la réalisation d'environ **10% du chiffre d'affaires** de l'industrie alimentaire belge.”

4. Évolution de la production d'aliments composés

En 2022 la production totale d'aliments composés, prémélanges compris, en Belgique par les membres de BFA s'élevait à 6.698.034 tonnes. Ce montant est calculé sur la base des chiffres de vente mensuels communiqués par les membres. 2% des membres représentent ensemble 25% de la production en Belgique. 72% des membres produisent moins de 50.000 tonnes et, ensemble, 16% des aliments pour animaux belges.

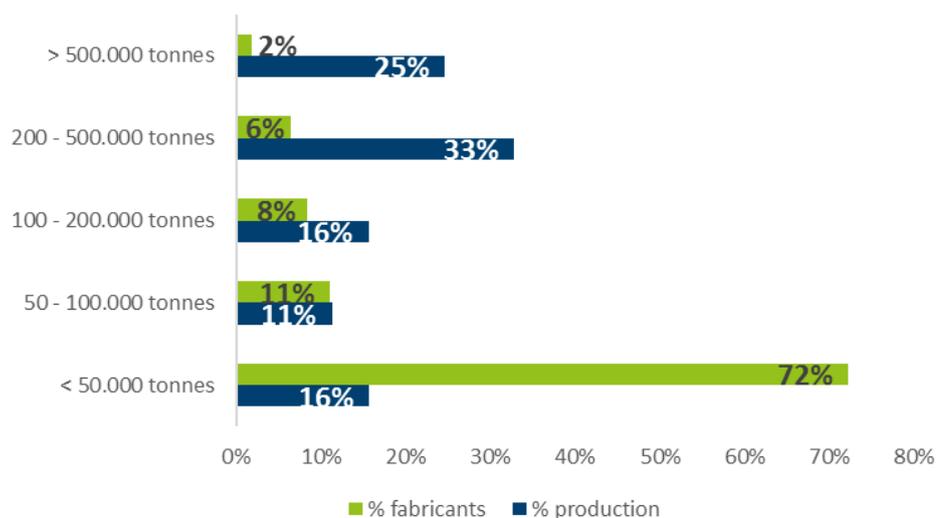


Fig. 6 - Répartition de la production en Belgique des membres de BFA

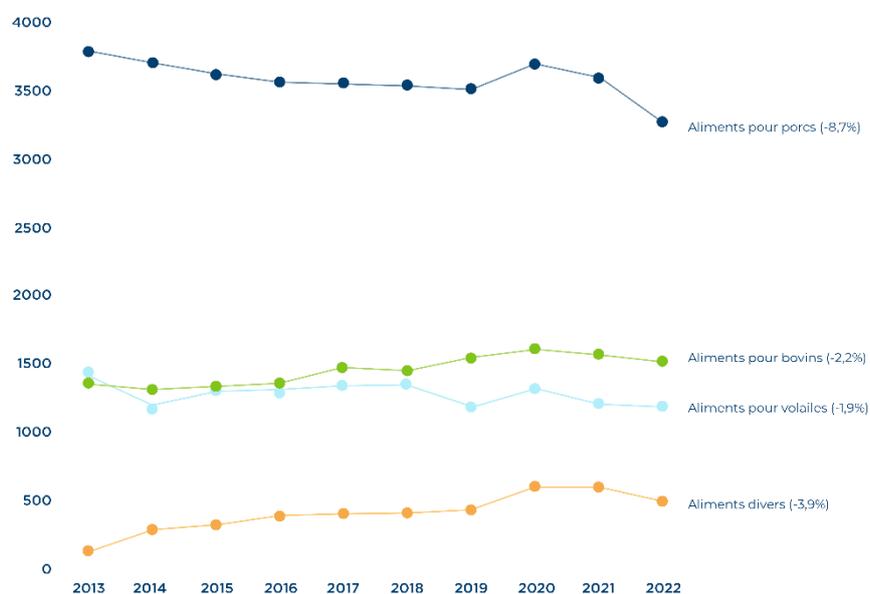


Fig. 7 - Évolution de la production d'aliments pour animaux en Belgique par les membres de BFA (1.000 tonnes)

Après une légère baisse de la production d'aliments pour porcins en 2021 (-80.700 tonnes par rapport à 2020), le recul se poursuit fortement en 2022 (-309.800 tonnes

par rapport à 2021). La production d'aliments pour volailles, bovins et divers a diminué moins fortement en 2022 (respectivement -24.300 tonnes, -34.384, -20.078 tonnes par rapport à 2021).

Note : les aliments pour lapins et pour pigeons sont repris dans la catégorie « Aliments divers » depuis 2014, au lieu des aliments pour volailles. Ce changement explique la diminution constatée en 2014 pour les aliments pour volailles, d'une part, et l'augmentation des « aliments divers », d'autre part.

Prémélanges et additifs

En 2022, 225.300 tonnes de prémélanges et d'additifs ont été produites en Belgique par 21 fabricants. Depuis 2021, la production d'additifs est également incluse dans les statistiques : il s'agit des additifs repris dans le "Registre de l'Union européenne des additifs pour l'alimentation animale".

Deux fabricants produisent exclusivement des prémélanges, et deux autres uniquement des additifs.

La production de prémélanges et additifs continue de chuter pour atteindre les niveaux de 2014. Les principales raisons de ce déclin sont les suivantes :

- ▶ baisse du taux d'inclusion (réduction des coûts due à des conditions de marché difficiles : hausse des prix des produits de base, crise du porc) ;
- ▶ réduction des exportations vers les pays tiers (diminution des mélanges d'additifs en raison du prix de revient élevé) ;
- ▶ pression sur la production de fourrage (problématique de l'azote).

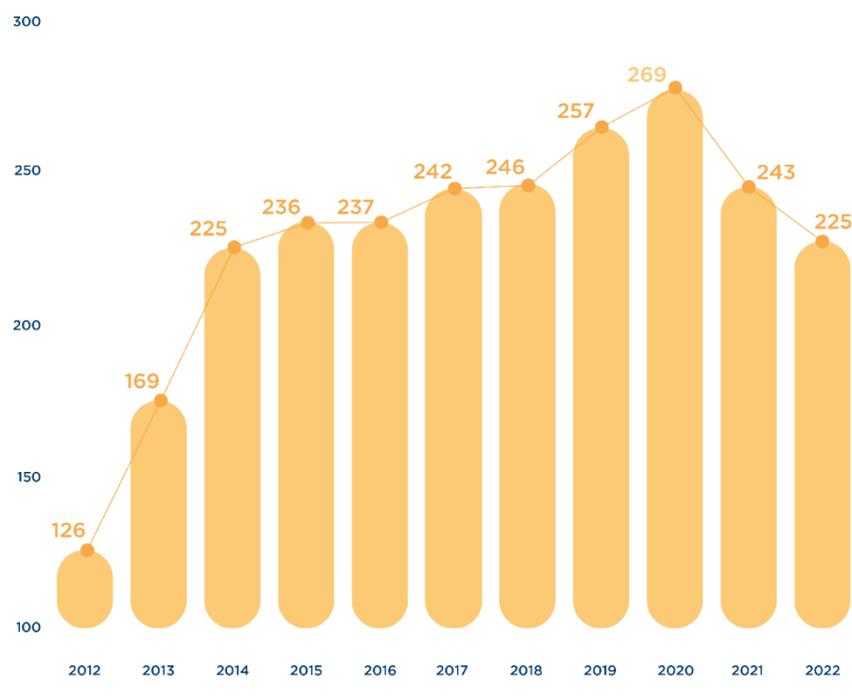


Fig. 8 – Production de prémélanges et additifs en Belgique par les membres de BFA (1.000 tonnes)

5. Production par type d'aliment

En Belgique, **la moitié** des aliments composés produits sont des **aliments pour porcs** (50 %). Les aliments pour volailles et pour bovins représentent respectivement 19 % et 23 %. Le groupe des "aliments divers" comprend, entre autres, les aliments destinés aux chevaux, lapins, chèvres, moutons, poissons, aliments pour animaux de compagnie et pigeons.

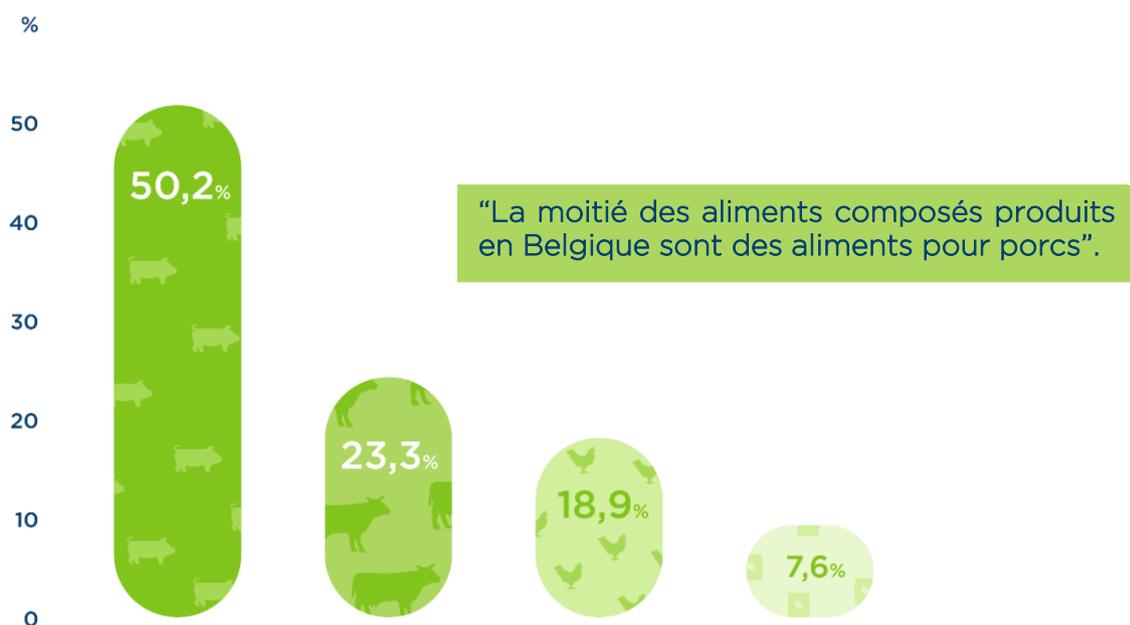


Fig. 9 - Répartition de la production en Belgique des membres de BFA par type d'aliment

Aliments pour porcs

En 2022, 74 membres de BFA ont produit un total de 3.248.574 tonnes d'aliments pour porcs en Belgique.

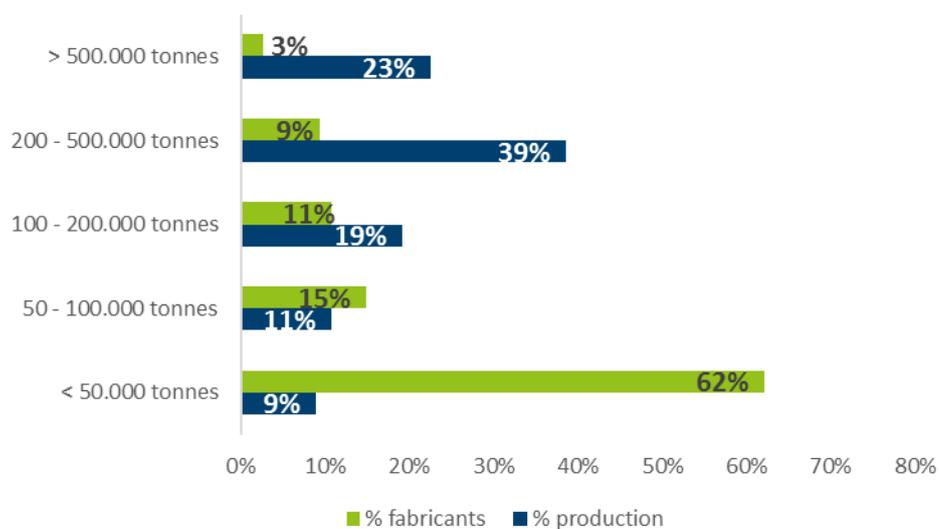


Fig. 10 - Répartition de la production d'aliments pour porcs en Belgique par les membres de BFA



- Baby porcelets (< 20 kg)
- Porcelets (20 - 40 kg)
- Porcs à l'engrais (> 40 kg)
- Truies

Fig 11 - Production par type d'aliment pour porcs

60% des aliments pour porcs sont destinés aux porcs d'engraissement.

Aliments pour volailles

En 2022, 49 fabricants d'aliments pour volailles ont produit un total de 1.224.548 tonnes en Belgique.

60% des aliments pour volailles concernent des aliments pour **poulets de chair**. Le secteur avicole belge est en effet davantage axé sur les poulets de chair, plutôt que sur les poules pondeuses. La production d'aliments destinés à d'autres volailles (dindes, par exemple) ne représente que 6% de la production d'aliments pour volailles.

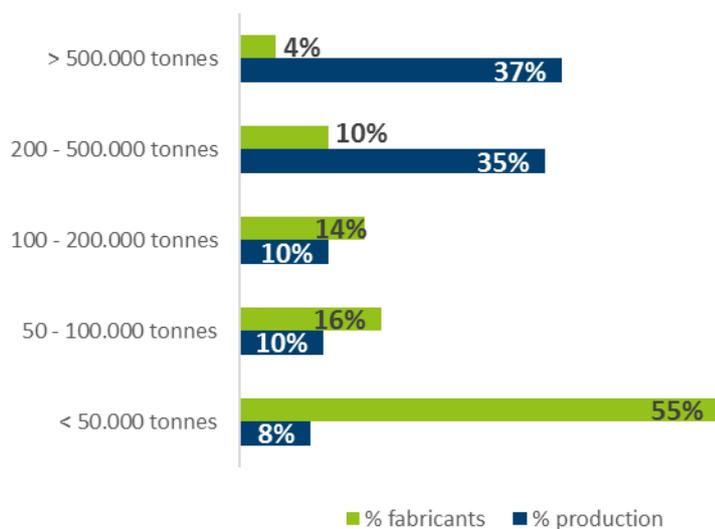


Fig. 12 – Répartition de la production d'aliments pour volailles en Belgique par les membres de BFA



- Poulets d'engraissement
- Poules pondeuses
- Volailles d'élevage
- Poules reproductrices
- Autres volailles (dindes, ...)

Fig. 13 – Production par type d'aliments pour volailles

Aliments pour bovins

En 2022, 84 fabricants d'aliments pour bovins ont produit un total de 1.505.478 tonnes en Belgique.

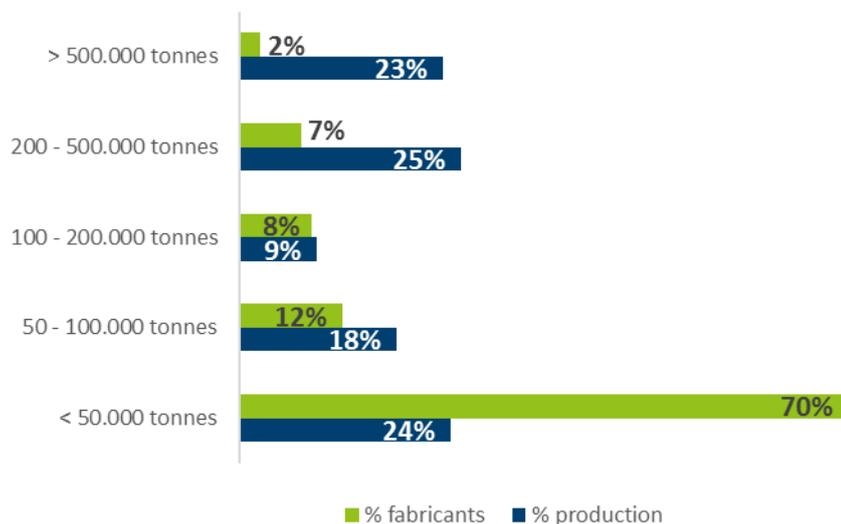


Fig. 14 - Répartition de la production d'aliments pour bovins en Belgique par les membres de BFA

52% des aliments pour bovins sont destinés au **bétail laitier**, 28% au bétail viandeux, 15% au jeune bétail et 5% au lait artificiel.

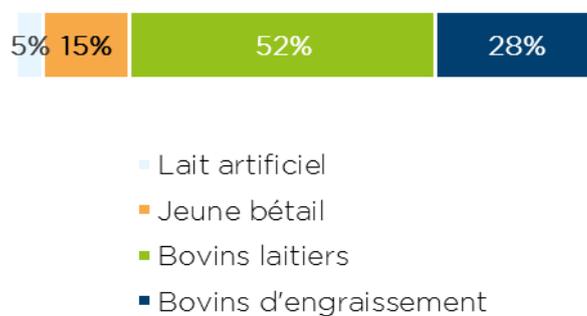


Fig. 15 - Production par type d'aliment pour bovins

Aliments divers

En 2022, 71 fabricants ont produit au total 494.130 tonnes d'aliments divers. Le terme 'aliments divers' comprend les aliments destinés aux chevaux, lapins, chèvres, moutons, poissons, animaux de compagnie et pigeons.

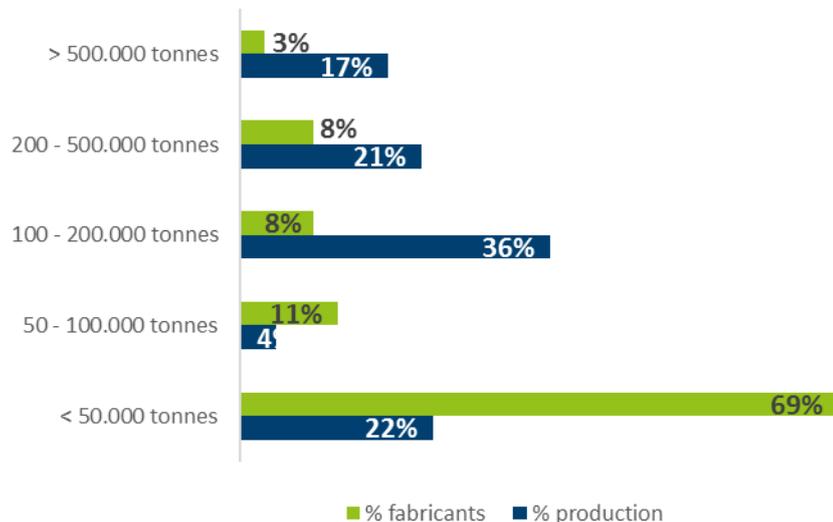


Fig. 16 - Répartition de la production d'aliments divers en Belgique par les membres de BFA

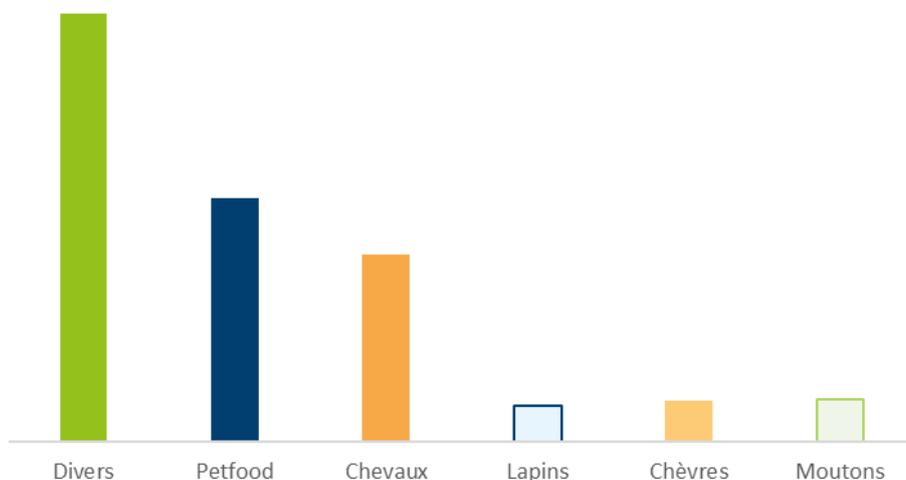


Fig. 17 - Production d'aliments divers par type d'aliment

"25% des "aliments divers" sont destinés aux animaux de compagnie".

PRODUCTION HORS BELGIQUE PAR LES MEMBRES DE BFA

En 2022, 549.863 tonnes d'aliments composés et 4.681 tonnes de prémélanges ont été produites en dehors de la Belgique (Pays-Bas) et vendues sur le marché belge par les membres de BFA. Près des trois quarts de ces aliments composés (73%) étaient des **aliments pour volailles** et un cinquième (20%) étaient des aliments pour porcs. De nombreuses exploitations avicoles sont en effet situées à proximité de la frontière belgo-néerlandaise.



- Aliments pour porcs
- Aliments pour volailles
- Aliments pour bovins
- Autres aliments

Fig. 18 - Répartition par type d'aliments produits hors Belgique et écoulés sur le marché belge par les membres de BFA (hors prémélanges)

LE SECTEUR EUROPÉEN DE L'ALIMENTATION ANIMALE

1. Les 10 principaux pays producteurs

Les 10 principaux pays producteurs en Europe (EU-27) ont produit ensemble 148,9 millions de tonnes d'aliments pour animaux en 2022 (+3,7% par rapport à 2021). Ces dix dernières années, la place de la Belgique était restée la même (8^{ème}). En raison du Brexit, la Belgique est passée à la 7^{ème} place au lieu de la 8^{ème}.

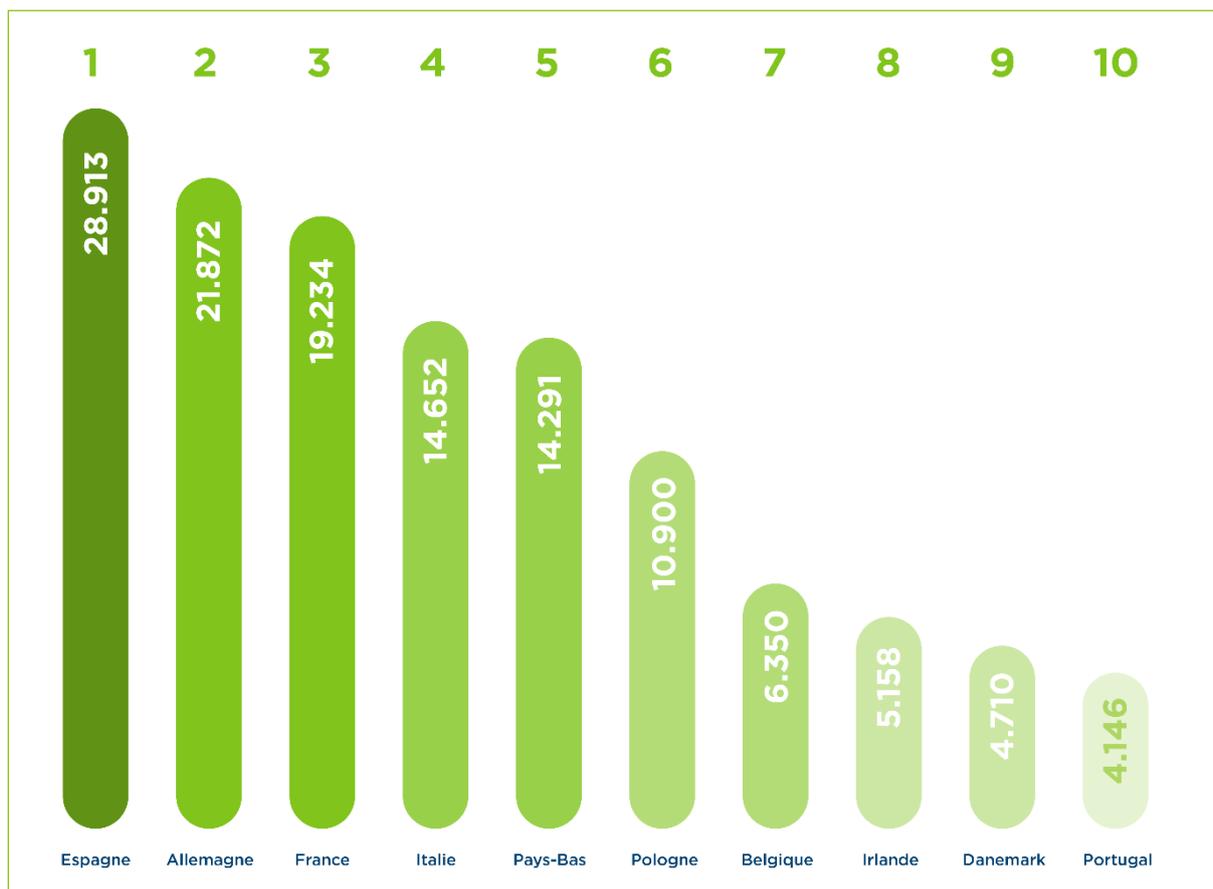


Fig. 19 - Production par les 10 principaux pays producteurs dans l'UE-27 (1.000 tonnes)

En termes de répartition par type d'aliment, la production de la **Belgique** se rapproche de celle du **Danemark**. Environ la moitié de la production d'aliments composés est constituée d'aliments pour porcs et un quart d'aliments pour bovins.

La part des aliments pour volailles est la plus élevée en Pologne (60 %), mais des pays comme la France, l'Italie et le Portugal ont également une production importante d'aliments pour volailles (40 %).

L'Irlande remporte la palme de la production d'aliments pour bétail avec 68 % de la production totale d'aliments composés.

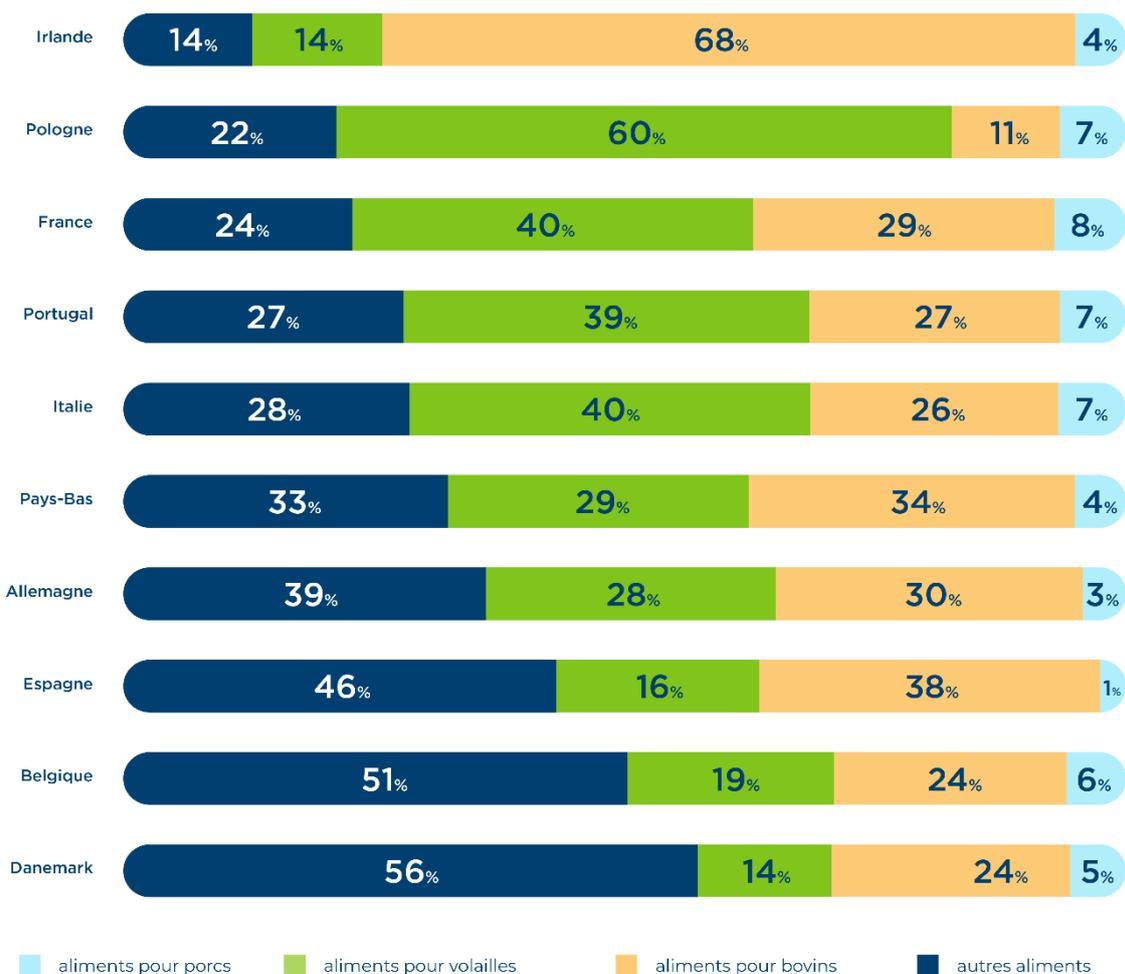


Fig. 20 - Production d'aliments pour animaux par type d'aliment pour les 10 principaux pays producteurs (Etats membres) de l'UE-28 en 2022 (%)

Sur la base des chiffres globaux pour l'UE-27, la part des aliments pour volailles et pour porcs est à peu près la même (32 % et 34 % respectivement). La part des aliments pour bovins est de 30 %.



Fig. 21 - Répartition de la production d'aliments composés par type d'aliment pour les 27 pays de l'UE en 2022 (%)

2. Importations vers la Belgique

Au total, **1.631.838 tonnes** d'aliments pour animaux ont été importées en Belgique en 2022. **65%** d'entre eux provenaient des Pays-Bas et **22%** de France. Les chiffres sont basés sur les codes Intrastat 23091011 à 23099095, y compris les aliments pour chiens et chats, les eaux de pressage pour poissons et mammifères marins, la pulpe de betterave mélangée et les prémélanges.

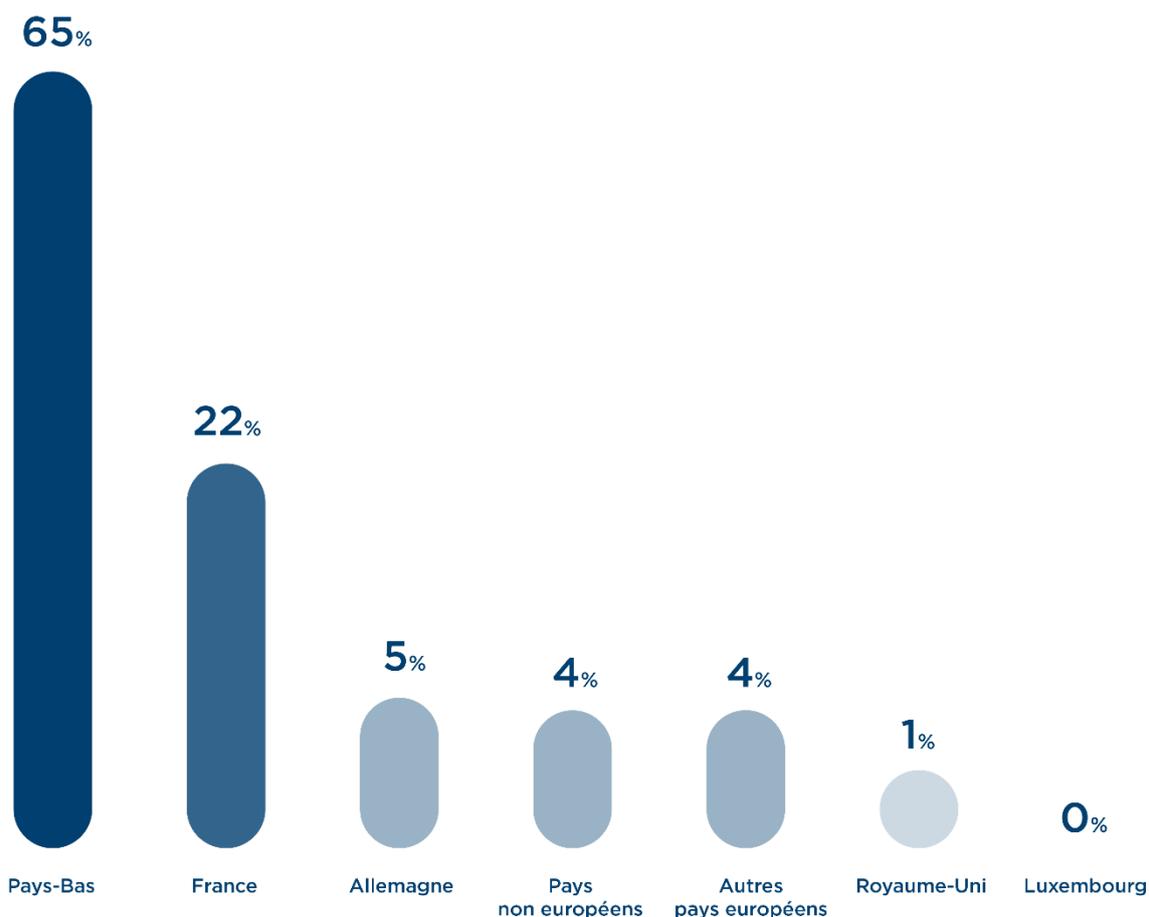


Fig 22 – Importation d'aliments pour animaux vers la Belgique (%)

3. Exportations depuis la Belgique

Au total, 1.325.379 tonnes d'aliments pour animaux ont été exportées de Belgique en 2022. 38 % d'entre eux étaient destinés à la France et 23 % aux Pays-Bas.

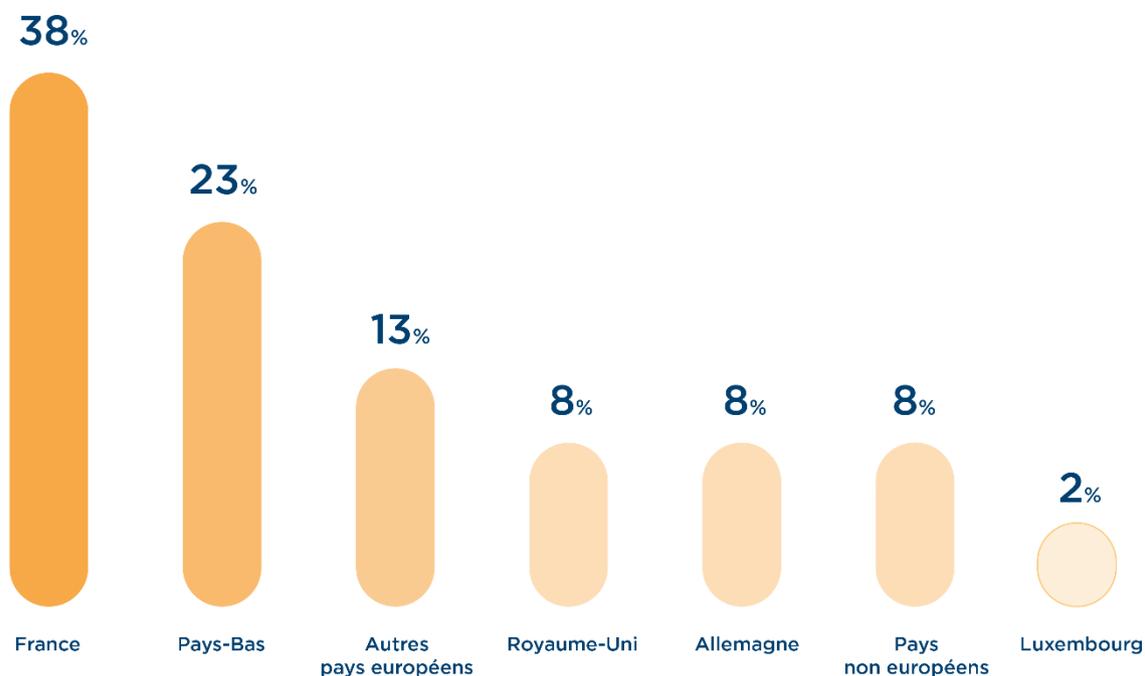


Fig. 23 – Exportation d'aliments pour animaux depuis la Belgique (%)

En ce qui concerne la production belge d'aliments pour animaux par les membres de BFA, des chiffres plus détaillés par type d'aliment sont disponibles.

93 % des aliments pour porcs produits en Belgique sont vendus sur le **marché intérieur**. La part du lion des aliments pour volailles et bovins (> 80 %) est également vendue en Belgique. Pour les aliments divers et les prémélanges, la situation est inversée : plus de la moitié des produits fabriqués sont destinés à l'étranger. Ces produits ont généralement une valeur ajoutée plus élevée.

“La Belgique importe et exporte des aliments principalement avec ses pays voisins.”

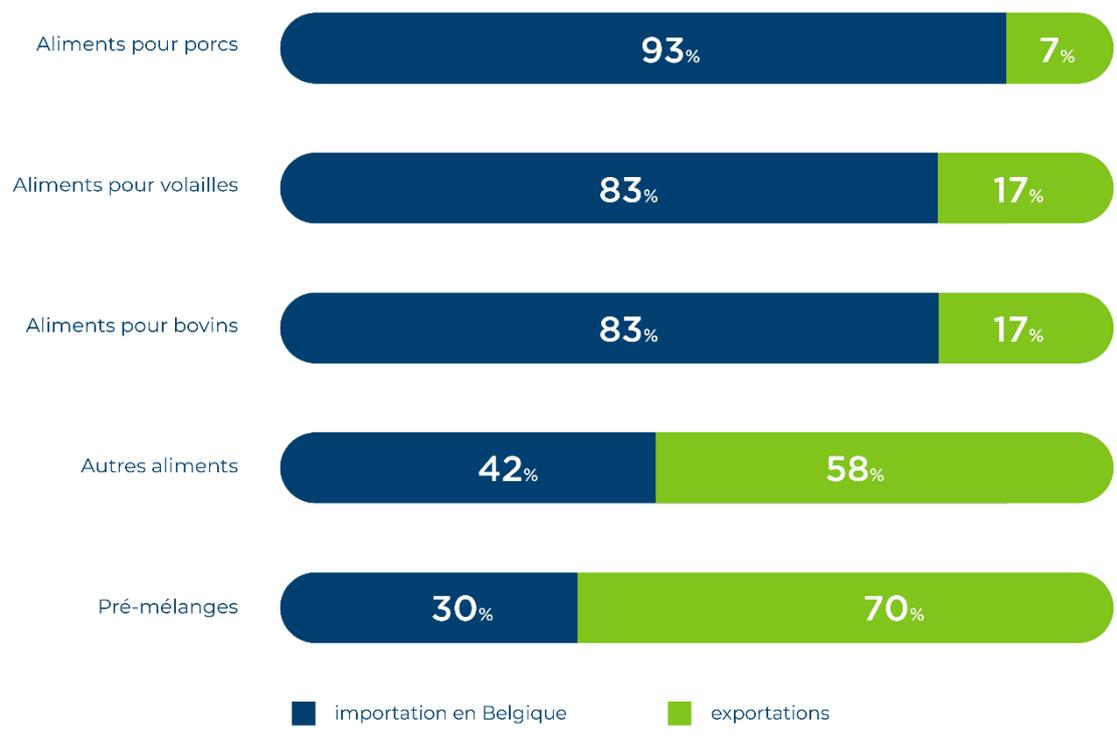


Fig. 24 - Répartition entre les ventes dans notre pays et à l'étranger pour la production belge de BFA (%)

UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les derniers chiffres disponibles sur la consommation de matières premières datent de 2021. En 2021, la consommation totale de matières premières était de 7,98 millions de tonnes. La consommation de matières premières s'est élevée en moyenne à 7,96 millions de tonnes au cours des cinq dernières années. L'utilisation des matières premières a été enregistrée par les fabricants d'aliments composés pour animaux participant au plan d'échantillonnage sectoriel pour la sécurité alimentaire. Ceci concerne uniquement les matières premières pour aliments des animaux et exclut les additifs, les prémélanges et les compléments alimentaires.

Près de la moitié des **matières premières transformées** pour aliments des animaux sont des **céréales** (46,5 %). La somme des volumes de blé, de maïs et d'orge représentait 95 % des céréales en 2021. Au cours des cinq dernières années, cette part était de 96 %. En 2021, la part du **blé** a de nouveau augmenté pour atteindre 46% - en 2020, nous avons encore enregistré la part de blé la plus faible (40 %) des dix dernières années. La part de **l'orge** a de nouveau légèrement diminué pour atteindre 24 % - en 2020, elle était la plus élevée (26 %) des dix dernières années. Une plus grande proportion d'orge est ajoutée pour favoriser la santé intestinale.

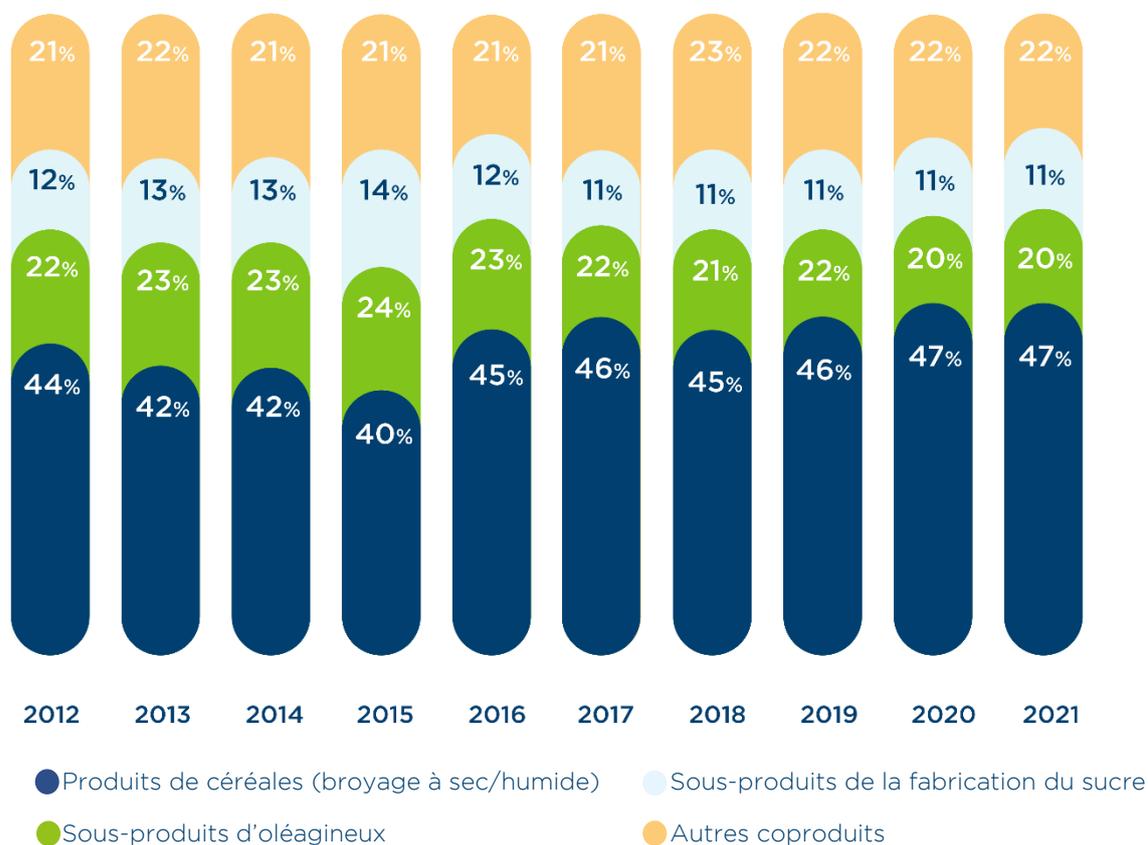


Fig. 25 - Utilisation de matières premières pour la production d'aliments pour animaux (%)

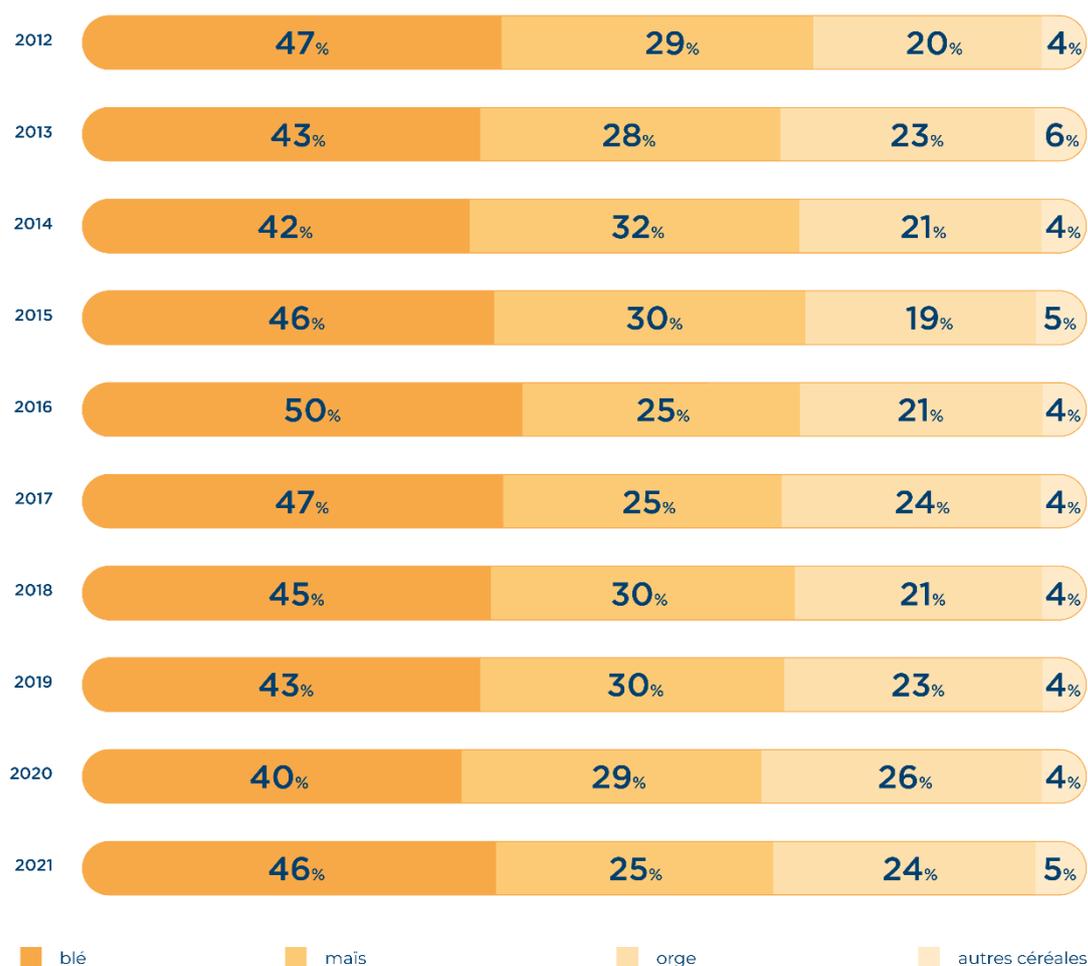


Fig. 26 - Utilisation de céréales pour la production d'aliments pour animaux (%)

La catégorie 'autres céréales' comprend, entre autres, l'avoine, le seigle, le triticale et l'épeautre.

Coproduits

42,9% des matières premières sont des **coproduits** issus de l'industrie alimentaire et de l'industrie des carburants. Le secteur de l'alimentation animale contribue ainsi largement à l'économie et à l'agriculture circulaires (pour plus d'informations : [charte de durabilité de BFA](#)). La part des coproduits reste relativement stable ces 3 dernières années.

L'objectif de la charte de durabilité de BFA est d'atteindre 50% de coproduits d'ici à 2030.

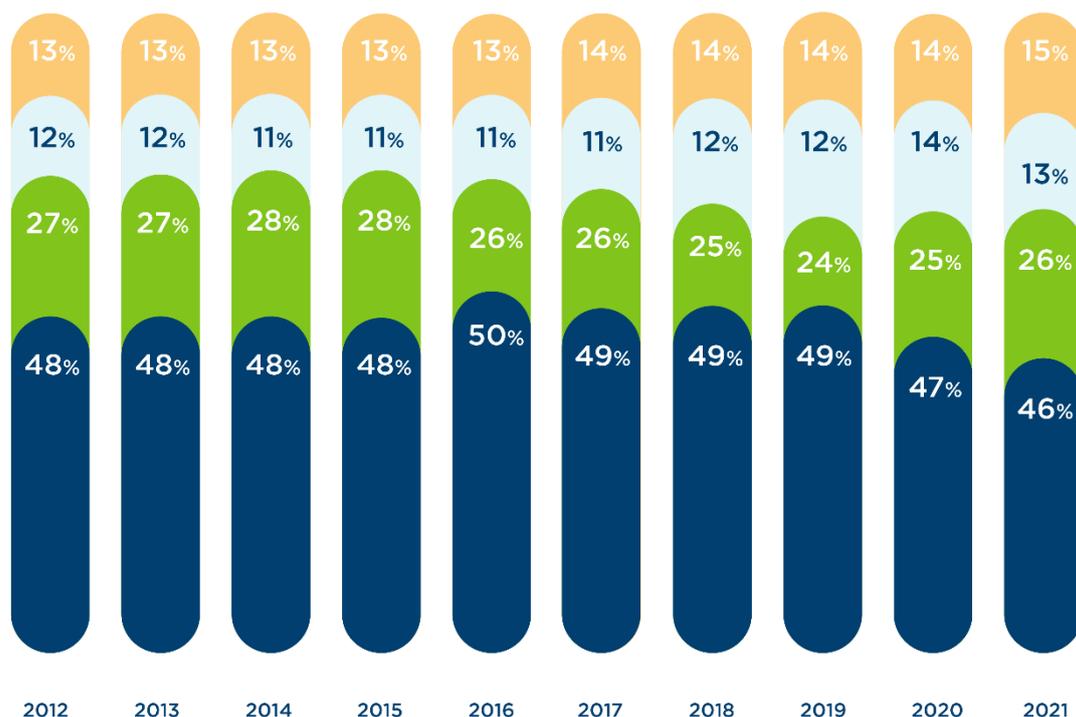


Fig. 27 – Utilisation de coproduits pour la production d'aliments pour animaux (%)

Presque la moitié des coproduits (46%) sont des **coproduits d'oléagineux** (p.ex. le tourteau de colza, de tournesol, de soja) et 26% sont des **produits céréaliers** issus de meuneries (p.ex. le son de blé). **Les préparations à base de sucre** (p.ex. la mélasse) représentent 13% des coproduits. La part de coproduits non dérivés de graines oléagineuses ou de produits céréaliers provenant de meuneries a régulièrement augmenté ces dernières années pour atteindre 28 % en 2020. En 2021, nous resterons à 28 %. Les autres coproduits comprennent les produits de boulangerie et les pâtes, les coproduits de l'industrie des biocarburants et les sous-produits animaux.

“42,9% des matières premières sont des coproduits de l'industrie alimentaire et des biocarburants. Le secteur de l'alimentation animale contribue ainsi fortement à l'économie et à l'agriculture circulaires.”

Les protéines

En 2021, près des **deux tiers** des protéines consommées (63%) proviennent à nouveau de coproduits d'oléagineux, suivis par 17% de produits céréaliers issus de la meunerie. Les oléagineux représentent 7,4 % des protéines, les graines et légumineuses 4,0 % (+0,2 % par rapport à 2020) et les sous-produits animaux 2,7 % (statu quo par rapport à 2020). De nouvelles augmentations dans ces deux dernières catégories sont attendues dans les années à venir grâce au déploiement

de la stratégie flamande en matière de protéines et à l'assouplissement du feedban frappant les aliments pour animaux.

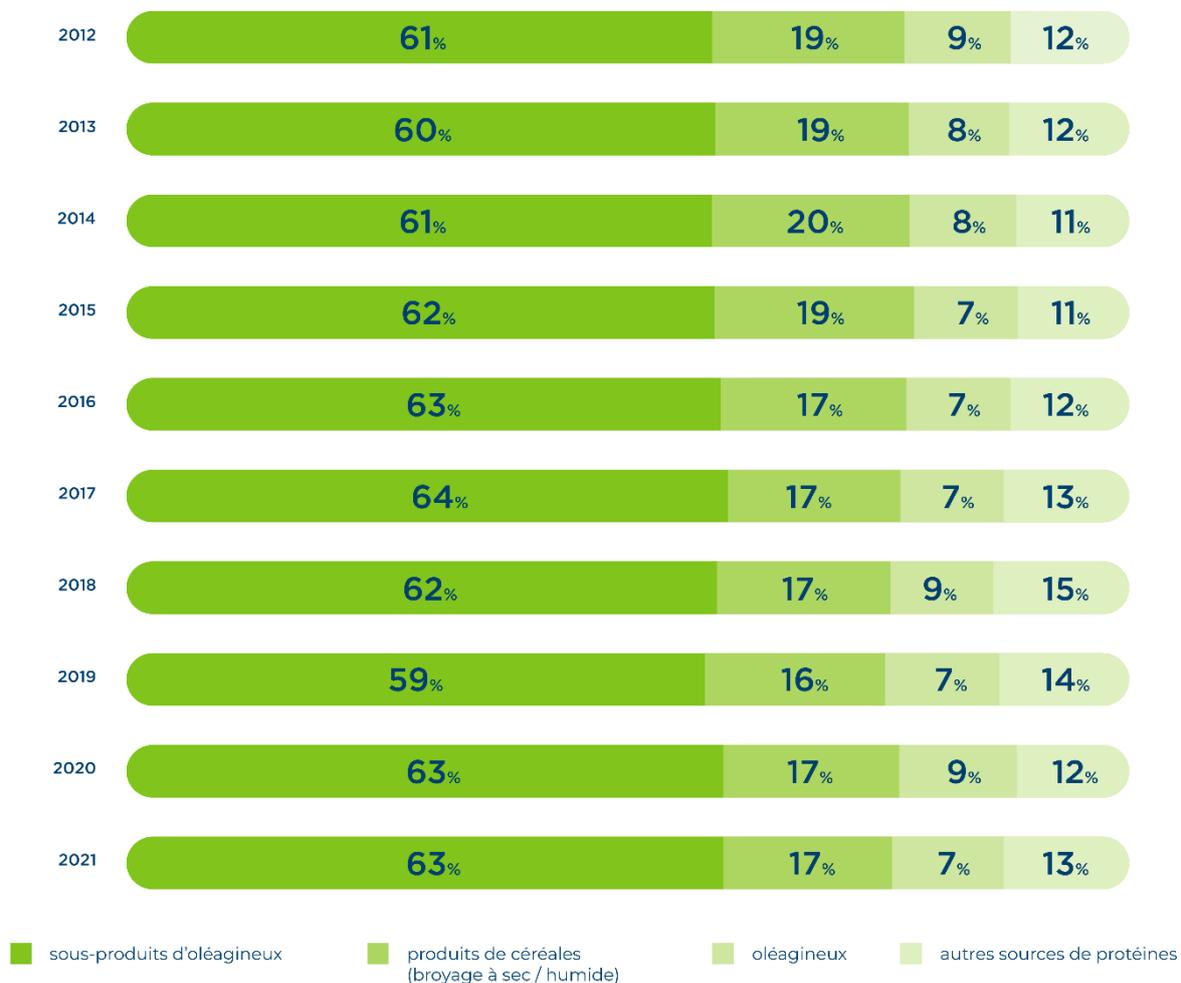


Fig. 28 - Sources de protéines dans la production d'aliments pour animaux (%)

Les protéines consommées ont été calculées sur la base du pourcentage moyen de protéines par groupe de produits. Les autres sources de protéines comprenaient notamment les graines et les légumineuses, les sous-produits animaux et les coproduits de l'industrie des biocarburants.

CONCLUSION – 2022 EN CHIFFRES

La production totale d'aliments pour animaux en Belgique a **diminué** de **6 %** en 2022 par rapport à 2021.

La Belgique se retrouve ainsi à la même place que les années précédentes dans la liste des pays les plus producteurs au sein de l'**UE-27**. En raison du Brexit, elle est désormais classée 7^{ème} au lieu de 8^{ème}.

En 2021, la consommation totale de matières premières des membres de la BFA était de 7,98 millions de tonnes. **42,9 %** de ces matières premières sont des **coproduits** de l'industrie alimentaire et des biocarburants. Le secteur de l'alimentation animale contribue donc de manière substantielle à l'économie circulaire.

FIGURES ET SOURCES

Page.	Fig.	Description	Source
4	1	Production totale en Belgique des membres de BFA (1.000 tonnes)	BFA
5	2	Chiffre d'affaires total du secteur belge de l'alimentation animale (milliards EUR)	Conseil Central de l'Économie
5	3	Part du secteur de l'alimentation animale par rapport au chiffre d'affaires total de l'industrie alimentaire	Conseil Central de l'Économie
6	4	Nombre de personnes employées dans le secteur des aliments composés	Office National de Sécurité Sociale
6	5	Part des personnes employées dans le secteur des aliments composés par rapport à l'industrie alimentaire totale	Office National de Sécurité Sociale
7	6	Répartition de la production en Belgique des membres de BFA	BFA
7	7	Evolution de la production d'aliments pour animaux en Belgique par les membres de BFA	BFA
8	8	Production de prémélanges et additifs en Belgique par les membres de BFA	BFA
9	9	Répartition de la production en Belgique des membres de BFA par type d'aliment	BFA
10	10	Répartition de la production d'aliments pour porcs en Belgique	BFA
10	11	Production par type d'aliments pour porcs	BFA
11	12	Répartition de la production d'aliments pour volailles en Belgique par les membres de BFA	BFA
11	13	Production par type d'aliments pour volailles	BFA
12	14	Répartition de la production d'aliments pour bovins en Belgique par les membres de BFA	BFA
12	15	Production par type d'aliments pour bovins	BFA
13	16	Répartition de la production d'aliments divers en Belgique par les membres de BFA	BFA
13	17	Production par type d'aliments divers	BFA
14	18	Répartition par type d'aliments produits hors Belgique et écoulés sur le marché belge par les membres de BFA (hors prémélanges)	BFA
15	19	Production par les 10 principaux pays producteurs dans l'UE-27 (1.000 tonnes)	FEFAC
16	20	Production d'aliments pour animaux par type d'aliment pour les 10 principaux pays producteurs (Etats membres) en 2022 (%)	FEFAC
16	21	Répartition de la production d'aliments composés par type d'aliment pour les 27 pays de l'UE en 2022 (%)	FEFAC
17	22	Importation d'aliments pour animaux vers la Belgique (%)	Banque Nationale de Belgique
18	23	Exportation d'aliments pour animaux depuis la Belgique (%)	Banque Nationale de Belgique
19	24	Répartition entre les ventes dans notre pays et à l'étranger pour la production belge de BFA (%)	BFA

20	25	Utilisation de matières premières pour la production d'aliments pour animaux (%)	Plan d'échantillonnage sectoriel de BFA pour la sécurité alimentaire
21	26	Utilisation de céréales pour la production d'aliments pour animaux (%)	Plan d'échantillonnage sectoriel de BFA pour la sécurité alimentaire
22	27	Utilisation de coproduits pour la production d'aliments pour animaux (%)	Plan d'échantillonnage sectoriel de BFA pour la sécurité alimentaire
23	28	Sources de protéines dans la production d'aliments pour animaux (%)	Plan d'échantillonnage sectoriel de BFA pour la sécurité alimentaire

